

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 25 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 octobre 2011

2011 DDEES 283 Subvention au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Délégation Paris B pour l'organisation d'un colloque international sur le thème «Lithium in the Cosmos».

M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511 – 1 et suivants ;

Vu le projet en délibération en date du 4 octobre 2011, par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention au CNRS, Délégation Paris B pour l'organisation d'un colloque international sur le thème «Lithium in the Cosmos» ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-Louis MISSIKA, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 3.000 euros est attribuée au CNRS, Délégation Paris B pour l'organisation d'un colloque international sur le thème «Lithium in the Cosmos».

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée à la rubrique 23, nature 65738, ligne VF55014, du budget de fonctionnement de l'année 2011 de la Ville de Paris.